



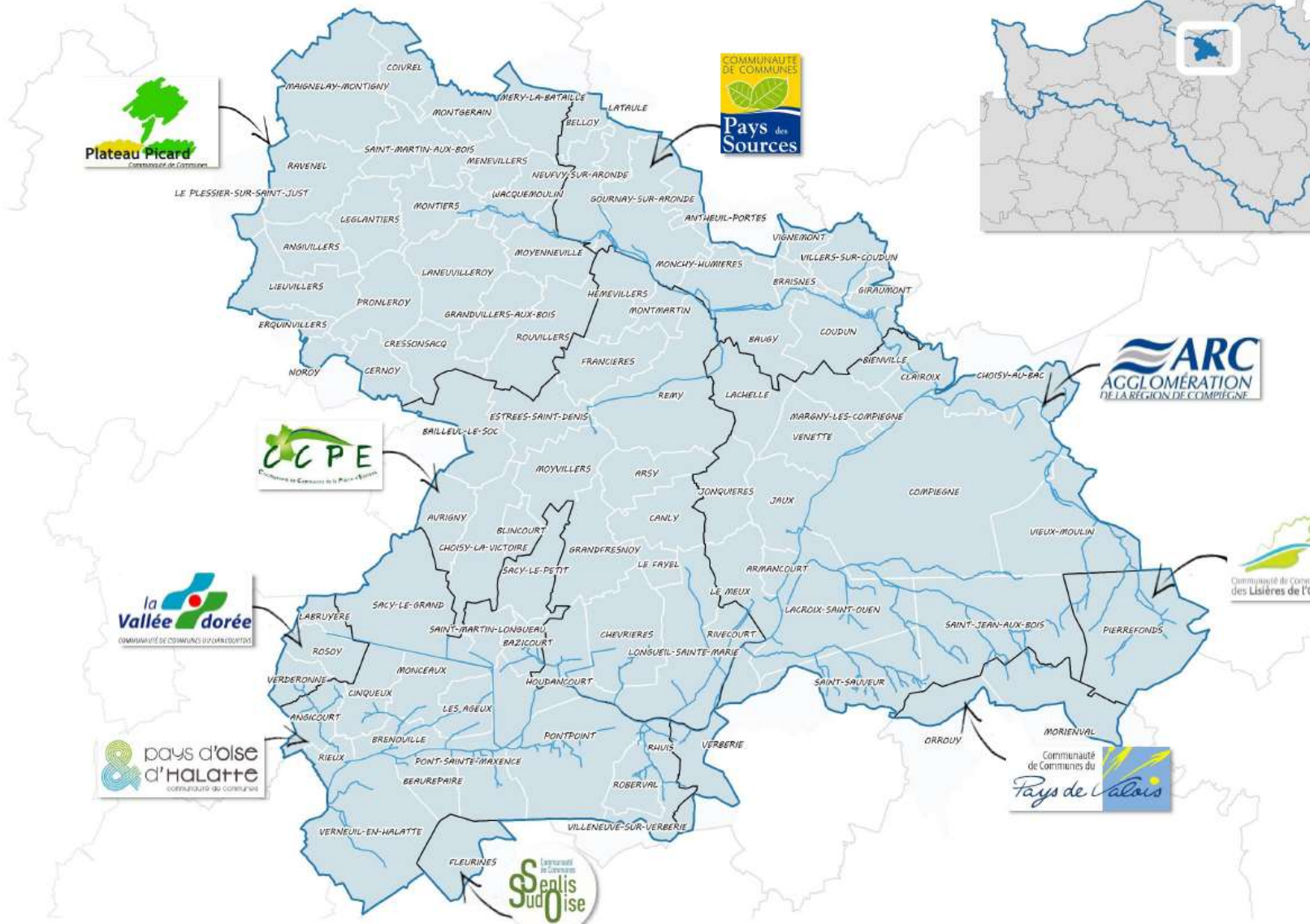
# Séquence 1

Ressource hydrique sous changement climatique

# Le périmètre du SAGE Oise-Aronde et du SMOA

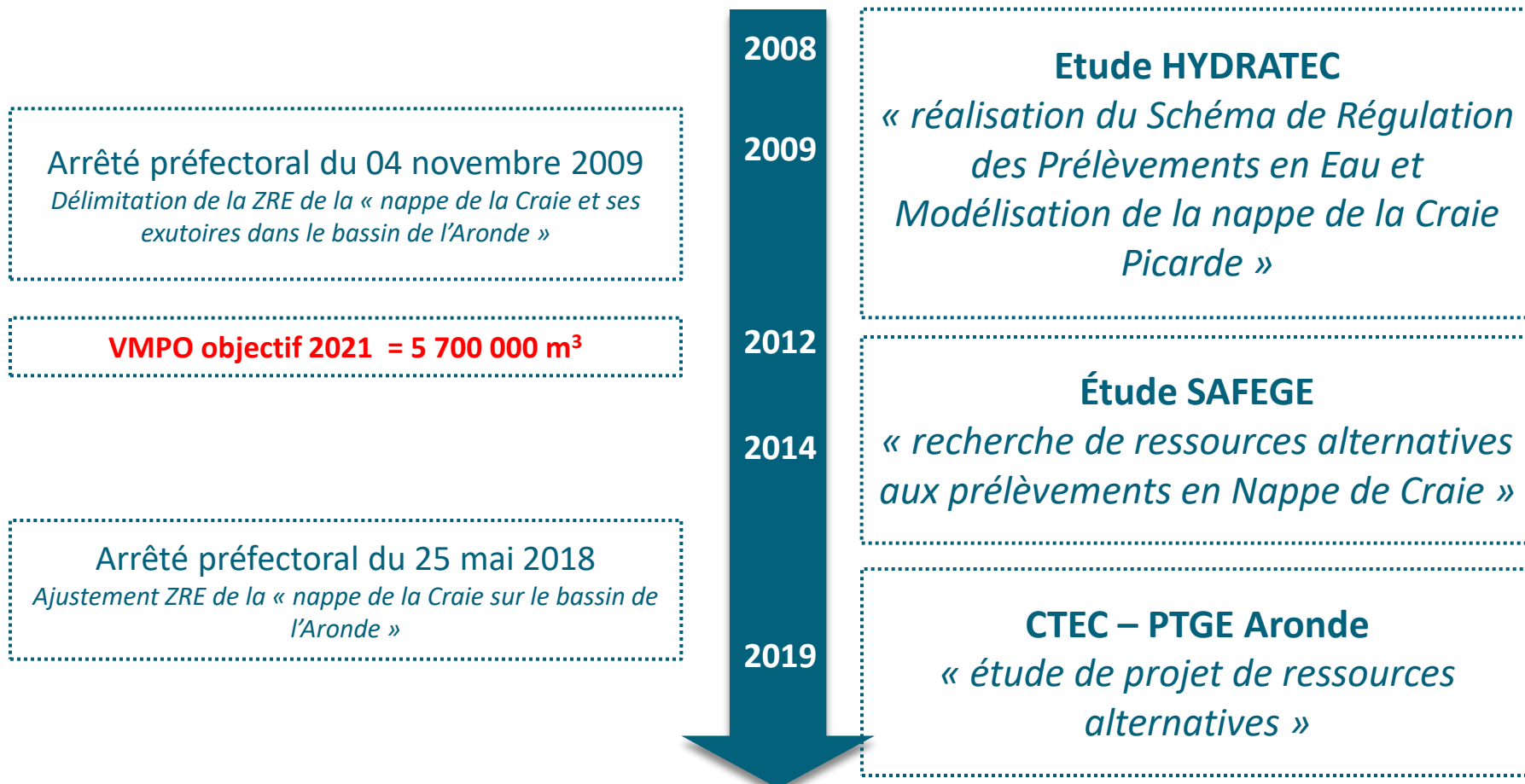
Syndicat Mixte Oise-Aronde

Localisation de l'Unité Hydrographique à l'échelle du bassin Seine Normandie



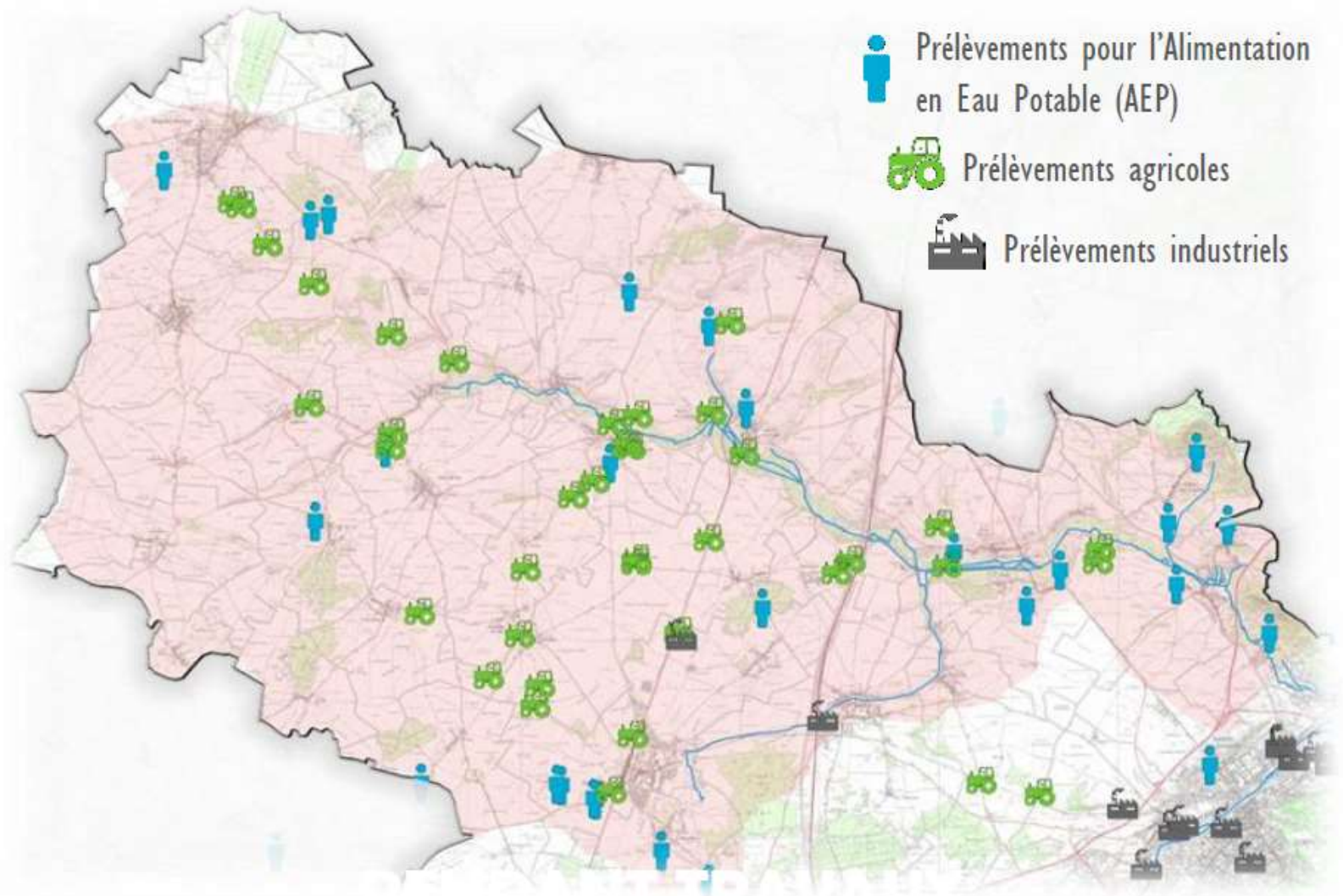
# Gestion quantitative de la ressource

*Historique → ZRE, VMPO, PTGE*



# ZRE de l'Aronde

Répartition des prélèvements par usage en 2017



# VMPO et partage de la ressource en eau

Extrait : délibération de la CLE du 04 octobre 2013

USAGE	%	A partir de 2014 (m3)	A partir de 2017 (m3)	A partir de 2021 (m3)
ALIMENTATION EN EAU POTABLE	58.82	4 000 000	3 676 470	3 352 941
IRRIGATION AGRICOLE	39.71	2 700 000	2 481 618	2 263 235
INDUSTRIE	1.47	100 000	91 912	83 824
TOTAL	100.00	6 800 000	6 250 000	5 700 000

*Extrait délibération* – « Suite aux discussions, des dispositions particulières sont à prévoir afin d’assurer le respect du VMPO :

- ❖ Des ressources alternatives doivent être opérationnelles pour apporter de l’eau à la profession agricole dans le cas où les quantités allouées ne permettraient pas de subvenir aux besoins des cultures en cas de sécheresse. Ces ressources alternatives pourraient être mutualisées avec l’alimentation en eau potable de la population.
- ❖ L’Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) étudiera les possibilités de diminuer ses consommations d’eau sur le captage de Baugy de manière exceptionnelle en cas de sécheresse et une fois les travaux de sécurisation prévus au schéma directeur d’alimentation en eau potable réalisés, sous réserve d’une capacité de production en quantité et en qualité suffisante sur le captage des Hospices.

Compte tenu de la ZRE sur le bassin de l’Aronde, un Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) des prélèvements d’eau pour l’irrigation doit être mis en place. Une fois l’OUGC désigné un volume d’eau global sera délivré à la profession agricole qui s’appuiera sur le partage établi précédemment. L’OUGC aura alors la charge de répartir la masse d’eau qui lui est allouée entre les irrigants.

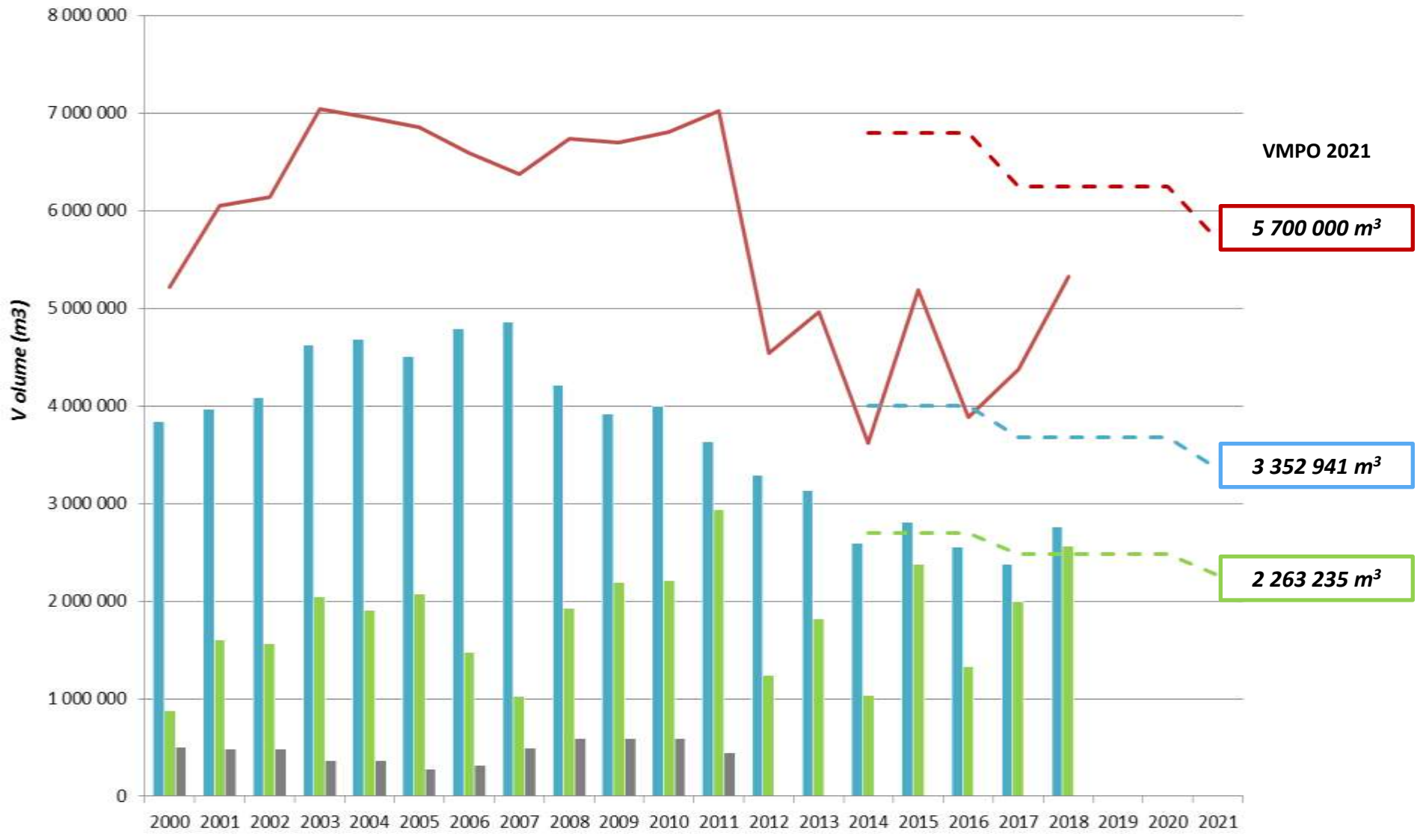
Enfin le modèle Oise-Aronde est actuellement utilisé au SMOA comme un outil d’information. Il permet de vérifier l’état de recharge de la nappe de la Craie et de donner une estimation du débit de l’Aronde en été dès le mois d’avril.

Un recalage du modèle est à prévoir afin d’intégrer les nouvelles mesures réalisées et éviter une dérive du modèle.

Lors de la révision du SAGE, le VMPO et le partage de la ressource en eau entre les usagers seront intégrés au règlement conformément à l’article L. 212-5-1 du Code de l’Environnement. »

## BASSIN DE L'ARONDE : Evolution des volumes prélevés par usage entre 2000 et 2018

- AEP
- IRR
- IND
- TOTAL



VMPO 2021

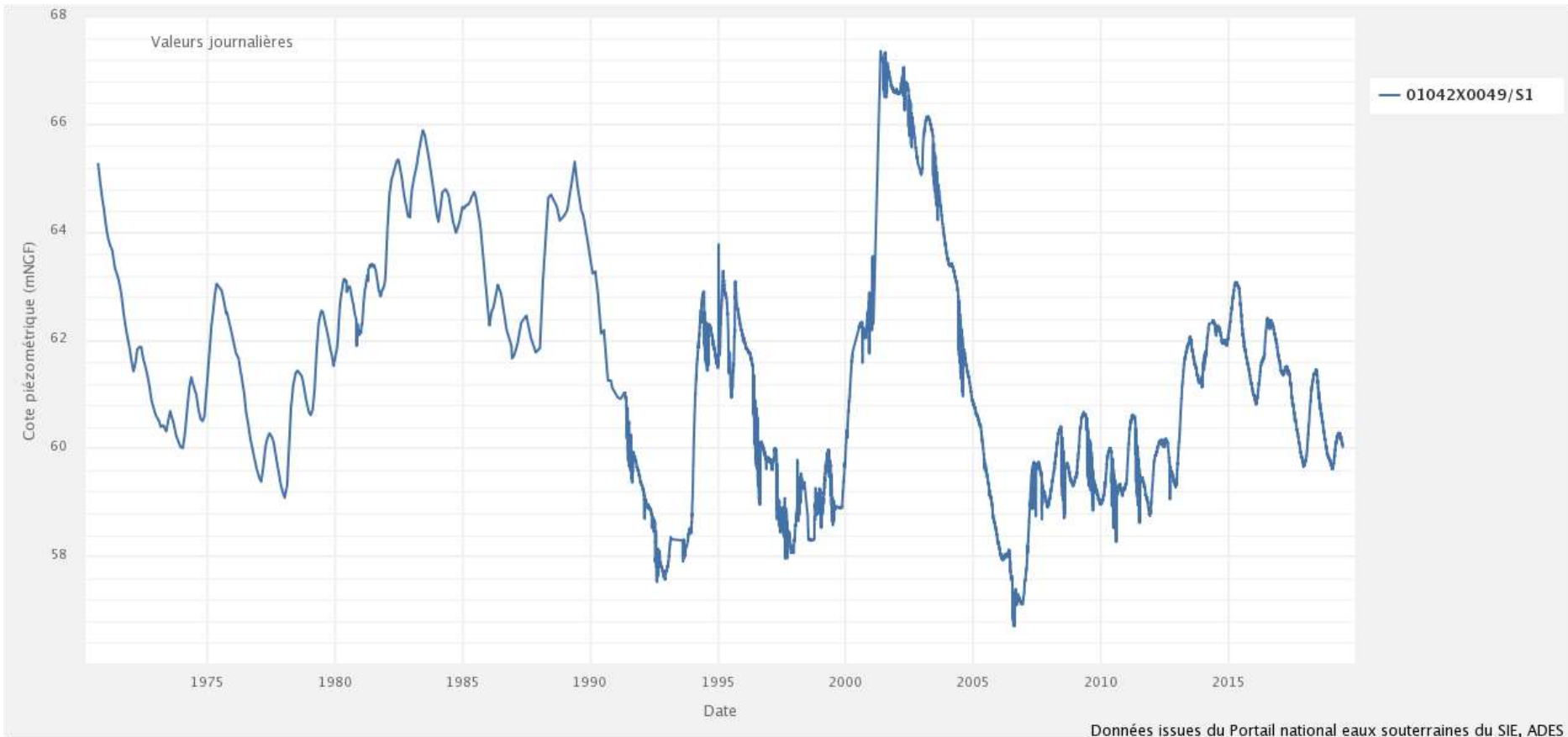
5 700 000 m<sup>3</sup>

3 352 941 m<sup>3</sup>

2 263 235 m<sup>3</sup>

# Suivi piézométrique

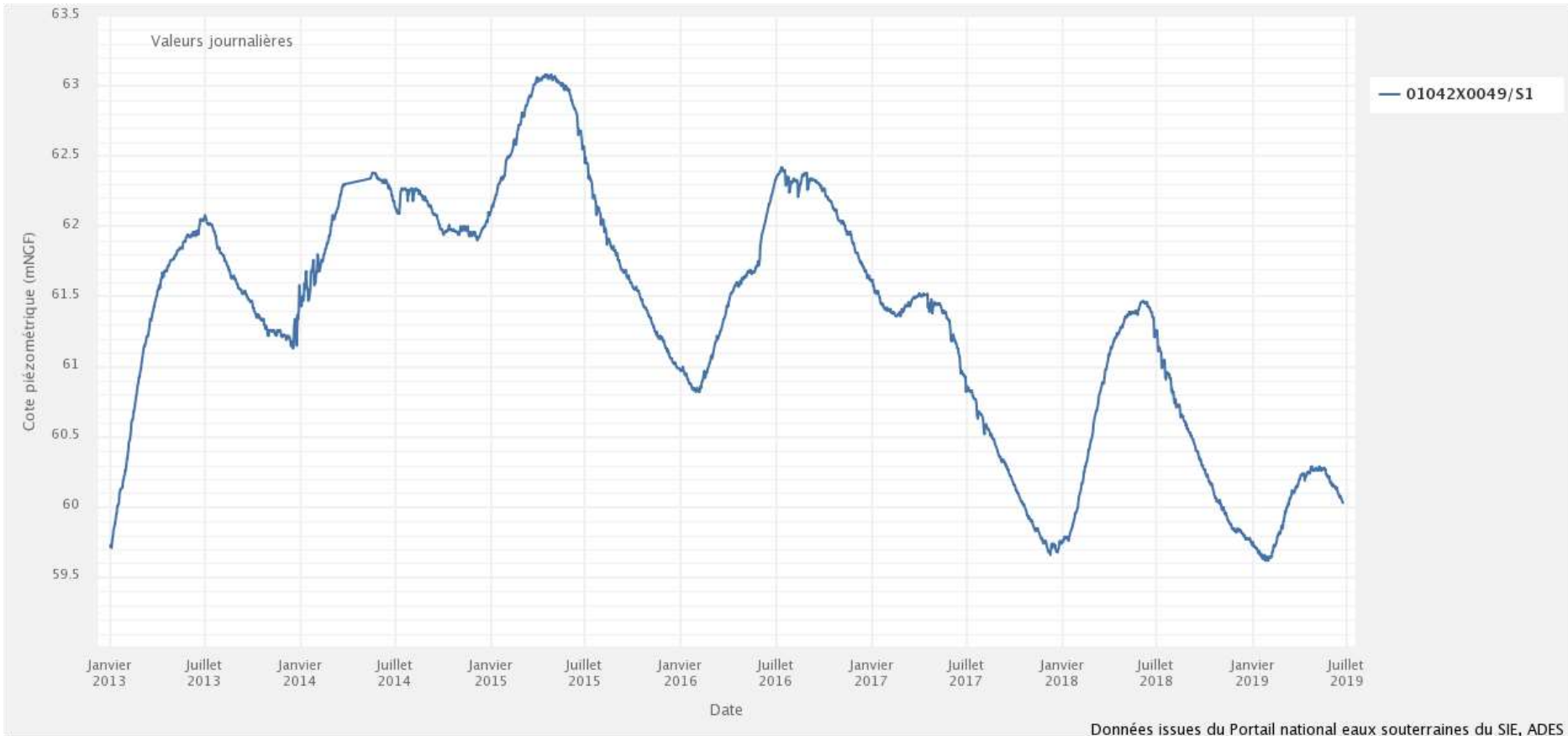
*Piézomètre d'Estrées-Saint-Denis – 1975 à 2019*



Données issues du Portail national eaux souterraines du SIE, ADES

# Suivi piézométrique

*Piézomètre d'Estrées-Saint-Denis – 2013 à 2019*

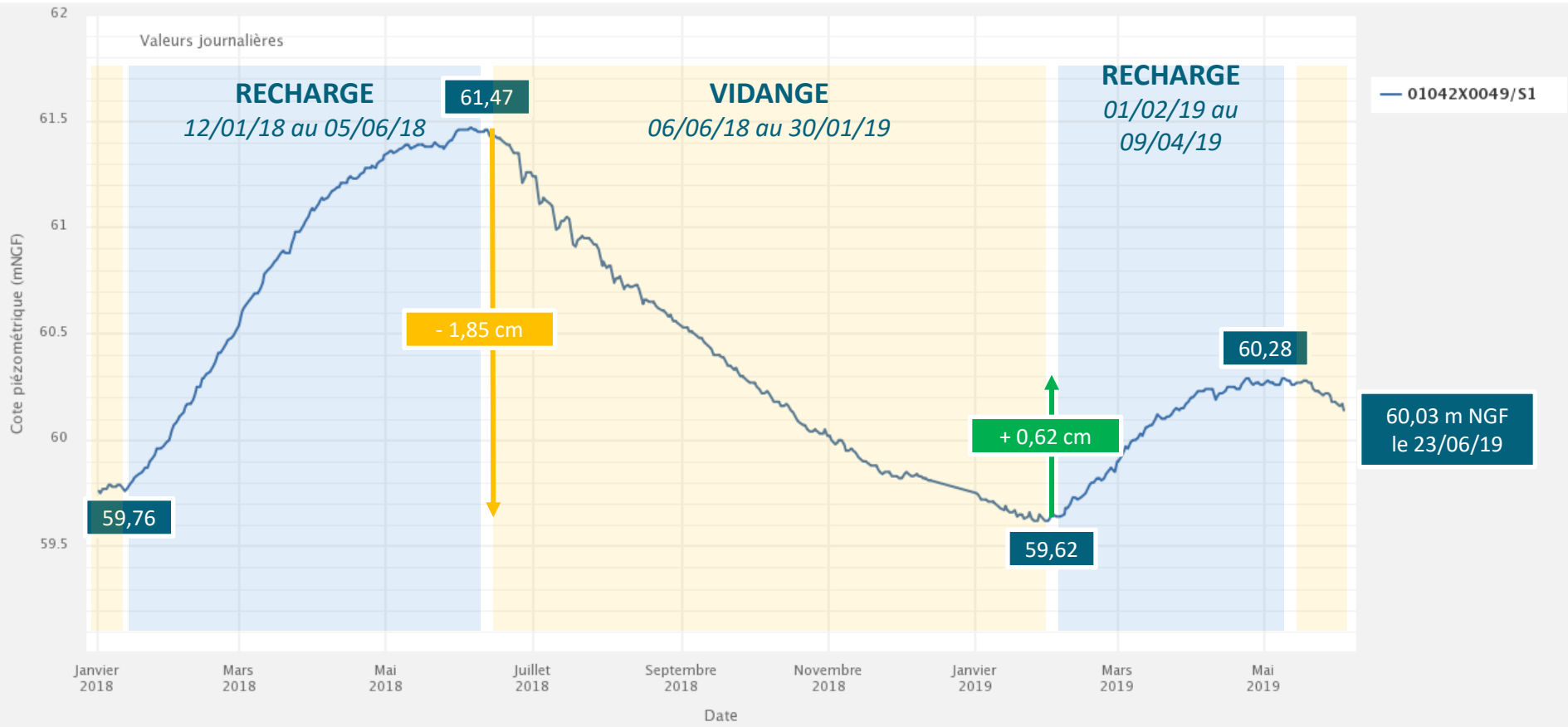


Données issues du Portail national eaux souterraines du SIE, ADES



# Suivi piézométrique

Piézomètre d'Estrées-Saint-Denis – 2018 à juin 2019



Données issues du Portail national eaux souterraines du SIE, ADES